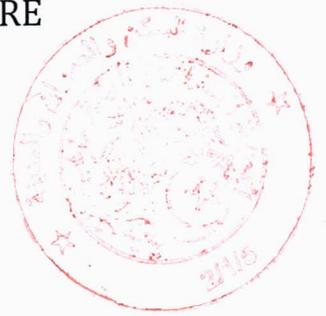


REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE



AVIS de consultation n° 06/2023 du 21/02/2023

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville lance une consultation relative au « renouvellement de la licence pour l'antivirus Kaspersky pour l'année 2023 ».

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer la fiche technique auprès le siège du MHUV (135 Rue Didouche Mourad, Alger) au niveau de la Sous-Direction des Marchés (2eme sous-sol bureau N°212).

Les offres doivent être présentées sous pli fermé et anonyme, en deux (02) exemplaires, comportant la mention :

Ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville

Direction de l'administration générale

« Consultation N°06/2023 »

«Renouvellement de la licence pour l'antivirus Kaspersky pour l'année 2023»

« A ne pas ouvrir »

Les offres contenant ce qui suit :

1- L'offre technique ;

- La fiche technique signée et paraphée par le soumissionnaire ;
- Le dossier administratif du soumissionnaire :
 - Registre de commerce ;
 - Les pouvoirs de signature ;
 - Document attestant la qualification ou carte d'artisan ou agrément ;
 - Relevé d'identité bancaire ;
 - Les documents fiscaux et parafiscaux, les mis à jour.

2- L'offre financière :

- Le bordereau des prix unitaire ; signé et cacheté par le soumissionnaire ;
- Devis quantitatif et estimatif ; signé et cacheté par le soumissionnaire ;

Les offres doivent être déposées le **02/03/2023** , correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant Douze (12h) heures, à l'adresse ci-dessus indiquée.